

Les ministres comme carte électorale pour des partis

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4095 - Dimanche 12 février 2017 - Prix : 10 DA

École des beaux-arts d'Alger

Sept étudiants en grève de la faim

Page 2

D'importantes quantités saisies quotidiennement

La contrebande explose

Page 2

Un Palestinien en lieu et place de Martin Kobler ?

Par Mohamed Habili

Le remplacement de Martin Kobler, l'émis-saire onusien pour la Libye, par Salam Fayyad, anciennement Premier ministre palestinien, si du moins la nouvelle venait à se confirmer, pourrait être un premier pas important en vue d'une issue à l'impasse libyenne. Mais il est clair qu'il ne suffit pas de remplacer un homme ne faisant pas l'unanimité parmi les parties prenantes par un autre pour que les questions de fond s'en trouvent facilitées. Le choix d'un Palestinien pour la même mission ne suffit pas non plus à garantir le succès de celle-ci, bien que cette qualité ait vraisemblablement paru un atout à son auteur, le nouveau secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Il va de soi que la désignation de Salam Fayyad ne peut que plaire aux protagonistes libyens, par-delà leurs divergences. Encore qu'un diplomate africain d'expérience puisse tout aussi bien faire l'affaire, si ce n'est davantage, car c'est à l'Afrique qu'aurait dû revenir la tâche de trouver une solution politique à une crise affectant un pays du continent. Toujours est-il qu'il était plus que temps de dessaisir du dossier libyen quelqu'un qui depuis le début donnait le sentiment d'être bien plus le représentant de ces mêmes puissances occidentales responsables de la situation libyenne que de la communauté internationale.

Suite en page 3

S'exprimant lors d'un meeting populaire à Tissemsilt

Benyouunès pour une campagne clean sans argent sale

● Le MPA promet la surprise



Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyouunès, met en garde contre l'intrusion de la chokra (argent sale) dans le financement de la prochaine campagne des législatives. Lire page 2

Devenue un véritable fléau

La violence sociale se banalise en Algérie

Page 4

Chanson

Lamia Ait Amara présente son album «Cham's»

Page 13

École des beaux-arts d'Alger Sept étudiants en grève de la faim

LES ÉTUDIANTS de l'École supérieure des beaux-arts d'Alger (ESBA) sont en grève illimitée depuis trois semaines. Depuis lundi 6 février, sept d'entre eux ont entamé une grève de la faim dans l'enceinte même de l'école pour attirer l'attention sur la situation socio-pédagogique qualifiée de désastreuse. Les grévistes, qui ont publié une déclaration, protestent contre le retard enregistré dans la rentrée universitaire et contre les mauvaises conditions d'hébergement et de restauration. Ils dénoncent également «l'inaction de l'administration», la fermeture de la bibliothèque et le refus d'accès au service de scolarité. Les protestataires exigent de meilleures conditions d'enseignement avec «un encadrement qualifié» et la création d'un Conseil pédagogique. En novembre 2016, l'ESBA, qui est mise sous la double tutelle des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Culture, a connu également un mouvement de protestation des étudiants pour les mêmes revendications. Le 15 mars 2015, les étudiants de l'ESBA avaient créé le mouvement Infidjart pour exprimer leur colère face à la détérioration des conditions d'enseignement, la non prise en charge des problèmes pédagogiques, la mauvaise gestion de l'école et l'absence de perspectives d'évolution des diplômés. Le 15 janvier 2017, le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, s'est déplacé à l'ESBA où il a eu une discussion avec les protestataires. «Le ministre de la Culture a convoqué une réunion des membres du conseil de l'ESBA au siège du ministère le 18 janvier pour discuter des programmes scientifiques et des statuts régissant l'École. Il a alors réitéré son soutien d'accompagnement de l'administration de l'École afin de développer les programmes d'enseignement en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Sachant qu'une telle démarche nécessite des délais impartis pour sa réalisation», est-il annoncé dans une déclaration rendue publique jeudi soir à Alger. Le département de Mihoubi «examine toutes les hypothèses» pour héberger les étudiants dans les cités universitaires de la capitale. «Le contact avec les étudiants demeure maintenu pour examiner le reste des revendications se rapportant à l'aspect pédagogique. Le ministère de la Culture accompagnera les étudiants dans l'organisation de leur assemblée générale afin d'élire leurs représentants. Il réitère son engagement, résolu à poursuivre ses efforts en vue de la prise en charge des revendications exprimées et charge l'administration du suivi de l'évolution de la situation», est-il ajouté dans la même déclaration. Érigée en école supérieure depuis octobre 1985, l'ESBA propose une formation dans plusieurs disciplines dont, entre autres, la miniature, le design graphique, la céramique, la peinture et la sculpture.

S'exprimant lors d'un meeting populaire à Tissemsilt Benyounès pour une campagne clean sans argent sale

■ Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, met en garde contre l'intrusion de la *chkara* (argent sale) dans le financement de la prochaine campagne des législatives.



De notre envoyée spéciale à Tissemsilt Louiza Ait Ramdane

Dans le cadre de la campagne électorale, Amara Benyounès a animé un meeting dans la wilaya de Tissemsilt.

Dans une salle archicombale, Amara Benyounès a souligné que l'argent sale risque d'entacher la prochaine campagne en vue des législatives. «On connaissait ce courant qui domine le marché informel et il n'est pas exclu qu'il utilise l'argent sale

lors du prochain rendez-vous électoral», a-t-il critiqué, indiquant que cette situation constitue un danger imminent sur le déroulement des prochaines législatives. «Nous avons fermé les grandes portes devant eux, mais ils risquent de rentrer par la fenêtre», prévient-il. Lors de son allocution, Amara Benyounès a reproché aux partis de l'opposition, sans citer de nom, le manque de propositions. «Notre opposition n'a pas d'alternative, ni de programme économique», a-t-il estimé, ajoutant que cette dernière se contente de rejeter tout ce qui vient de l'exécutif et du président de la République. Le président du MPA a reproché également à ces partis une contradiction dans leurs appels au boycott du prochain scrutin et en même temps à un vote massif lors des prochaines législatives. A cet effet, Benyounès appelle les Algériens à participer massivement aux législatives de mai, pour «plus de démocratie et de transparence».

Le MPA promet la surprise

Au Mouvement populaire algérien (MPA) l'ambition est grande à l'occasion des prochaines élections législatives. Le

président du parti n'a d'ailleurs pas dissimulé ses velléités de jouer dans la cour des grands en disputant tout simplement le leadership au duo FLN-RND. Amara Benyounès affirme qu'il escompte créer la surprise. «Ce n'est pas une exagération, nous avons les possibilités», a-t-il en effet expliqué, appelant à une campagne électorale «propre et sereine». Sur le plan économique, Benyounès a estimé que la situation de crise qui frappe de plein fouet l'économie nationale «ne peut être résolue sans des réformes économiques profondes, urgentes et structurelles». Reconnaisant, au passage, que la chute des revenus en devises a atteint les 70%, l'ancien ministre du Commerce propose de revoir le système des subventions qui ne profite guère aux citoyens pauvres. Le président du MPA a évoqué également le problème du foncier industriel et du financement des investissements. Selon lui, ces problèmes doivent être résolus en priorité, appelant à l'ouverture des capitaux des banques publiques au privé national. Abordant le secteur informel, l'ancien ministre du Commerce l'a qualifié de «véritable cancer de l'économie nationale».

L.A.R.

D'importantes quantités saisies quotidiennement

La contrebande explose

L'activité illégale au niveau de nos frontières a atteint ces derniers mois une proportion inquiétante. Des tonnes de produits et autant en drogue sont importées ou exportées par des réseaux de contrebandiers et de narcotrafiquants qui tentent de tout pour le tout pour amasser le plus d'argent possible en un temps record. En effet, le trafic n'a jamais été aussi florissant au niveau de nos frontières comme il l'est aujourd'hui. Depuis les tensions sécuritaires dans les pays voisins, ce commerce illicite, qui constitue une des formes de fraude les plus visibles et les plus dangereuses sur le développement de l'économie nationale, a explosé. Les pertes économiques et financières sont considérables et les statistiques ne font que confirmer son ampleur. L'éradication du phénomène n'est certainement pas pour demain, puisque les réseaux sont devenus plus organisés, mieux structurés, certainement liés à des circuits internationaux de trafic. Pourtant, les services de sécurité mènent une lutte implacable et sans merci, en activité à travers plusieurs régions du pays. Un com-

bat ininterrompu contre toute forme d'atteinte au pays : la lutte contre le crime organisé reste une priorité majeure. C'est ce qui ressort du bilan des opérations menées par la direction générale de la Sûreté nationale. Selon le dernier bilan, plus de 11 kg de kif traité et 391 comprimés psychotropes ont été saisis par les éléments de police, qui ont procédé à l'arrestation de trois personnes impliquées, et ce, suite à deux opérations distinctes menées à travers les wilayas d'Alger et d'El-Bayadh, a indiqué un communiqué de la DGSN. La saisie a été opérée sur la base d'informations sûres, précise le communiqué qui ajoute que ces opérations menées sur le terrain «s'inscrivent dans le cadre des objectifs tracés par la DGSN et qui visent à lutter contre les groupes criminels qui menacent la sécurité des citoyens et la santé publique». Deux opérations distinctes de police judiciaire dans les wilaya de Ouargla et Souk Ahras ont permis la saisie de 2 400 paquets de cigarettes, de différentes marques ont été découverts, et 284 sachets de tabac à chiquer. Pour la deuxième opération, la police judiciaire a exploité des informations faisant état d'importantes quantités d'alcool stockées dans la forêt attenante



sans facturation, a précisé le communiqué. La DGSN a précisé que pour la première opération les services de police ont perquisitionné dans le domicile d'un suspect où 2 400 paquets de cigarettes de différentes marques ont été découverts, et 284 sachets de tabac à chiquer. Pour la deuxième opération, la police judiciaire a exploité des informations faisant état d'importantes quantités d'alcool stockées dans la forêt attenante

à la ville de Ouargla, a ajouté la même source selon laquelle l'intervention de la police judiciaire a permis la saisie de 271 unités de boissons alcoolisées destinées à être vendues de façon illicite. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de la DGSN visant à éradiquer les réseaux criminels qui attentent à l'économie nationale, a souligné la même source.

Meriem Benchaouia

Choix des têtes de liste pour les législatives

Les ministres comme carte électorale pour des partis

■ La question des têtes de liste pour les législatives du 4 mai prochain devient, de jour en jour, un vrai casse-tête pour les partis politiques. Il s'agit de choisir et de trouver celui qui mènera la campagne électorale notamment dans les grandes villes, à l'instar de la capitale, Oran, Annaba, Tlemcen et autres.

Par Nacera Chenafi

Dans une conjoncture socio-économique difficile avec ses incidences sur le pouvoir d'achat des citoyens, affectant aussi leur centre d'intérêt qui ne peut pas être l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, les partis en lice pour les prochaines législatives sont tenus de tenir un discours qui convainc les Algériens d'aller voter et éviter une forte abstention qui pourrait remettre en cause la légitimité de la prochaine chambre basse du Parlement. Même le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, répondant à une question sur les causes d'une probable abstention lors d'une précédente conférence de presse, a donné deux explications : une relative à la conjoncture économique et l'autre portant sur l'âge de la majorité des électeurs qui sont jeunes. Ahmed Ouyahia qui mène la préparation des prochaines législatives en toute discrétion, loin des médias, a donné des orientations aux militants de son parti afin d'expliquer les mesures prises par le gouvernement pour faire face aux retombées de la chute des prix du pétrole, notamment les dernières mesures fiscales contenues dans la loi de finances 2017. Le Rassemblement national démocratique a cinq ministres au gouvernement actuel et en attendant de connaître les listes finales des candidatures, on parle déjà de probables candidatures des membres de l'Exécutif qui seront têtes de liste pour les prochaines législatives. Au niveau du RND, le nom du ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouhouareb, circu-



le comme tête de liste du parti d'Ouyahia pour la capitale. Mais rien n'est encore confirmé. Au Front de libération nationale, la direction du parti a entamé hier la sélection des candidatures au niveau de l'hôtel Moncada, à Ben Aknoun, après le travail de la commission de candidatures par rapport au respect des critères fixés. Il s'agit de faire ressortir 461 candidats, nombre de sièges à la chambre basse du Parlement, sur les 6 200 dossiers de candidature déposés. Jusqu'à hier, aucun ministre FLN n'avait déposé sa candidature, sachant que le vieux parti a, au total, 14 ministres au niveau du gouvernement, outre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qualifié de militant du parti par l'ex-secrétaire général du FLN, Amar Saadani. Mais des noms circulent déjà, notamment ceux de Boudjemaa Talai (Transports),



Abdelmalek Boudiaf (Santé), Abdelkader Ouali (Ressources en eau), Abdesselam Chelghoum (Agriculture), Abdelouhab Nouri (Tourisme) et Tahar Hadjar (Enseignement supérieur). Il est à noter qu'en termes de loi, rien n'interdit aux ministres de se porter candidats. D'ailleurs, tout le monde se rappelle de la candidature de Amar Ghoul lors des législatives du 10 mai 2012, comme tête de liste de l'Alliance verte (Mouvement de la société pour la paix «MSP», Ennahda et El Islah), alors qu'il était ministre des Transports. Amar Ghoul aurait pu remporter la majorité des voix de la capitale pour la liste de l'Alliance verte, ce qui n'a jamais été admis par le RND et encore moins par le FLN. D'ailleurs, Ould Abbes, SG du FLN, l'a clairement dit lors de l'installation de la commission préparatoire d'Alger en exhortant



ses militants à l'obligation de gagner une majorité absolue «confortable». D'autres partis peuvent reconduire des candidats qui ont déjà été députés sur leurs listes électorales. C'est le cas du Parti des travailleurs et le Mouvement de la société pour la paix, sachant que cette formation politique a opté pour l'élection des têtes de liste au niveau des conseils de wilaya. Le Parti pour la liberté et la justice de l'ex-ministre de la Communication, Mohamed Said Belaid, a été élu, lors de son dernier congrès, Ahmed Taleb El Ibrahimy, une personnalité nationale importante et ancien ministre des Affaires étrangères, comme président d'honneur du parti. Une élection qui intervient à la veille des législatives, interprétée comme une stratégie de notoriété pour ce parti afin d'avoir un coup de pouce lors des prochaines élections. N. C.

Ph./D. R.

LA QUESTION DU JOUR

Un Palestinien en lieu et place de Martin Kobler ?

suite de la page Une

Ce n'est peut-être pas un hasard si à la fin il s'est trouvé des parties libyennes, et en premier lieu le maréchal Haftar, qui ne voulaient même plus le rencontrer. Toutefois, ce n'est pas parce qu'un émissaire ne convient pas à l'un ou l'autre protagoniste dans un conflit donné qu'il est forcément mauvais négociateur. Ce n'est d'ailleurs pas ce qui est reproché à Martin Kobler, mais de s'entêter dans une voie dont tout le monde à part lui voit bien qu'elle ne mène nulle part. C'est en somme de se faire le défenseur intraitable d'un accord passé il y a maintenant plus d'une année dont tout indique qu'il est caduc : celui de Sekhirat. Ce n'est pas la personne de Kobler qui fait problème, à vrai dire, c'est cet accord mort-né, que les factions libyennes n'ont pas plus tôt signé que récusé. Si son remplaçant, qui à l'heure où ces lignes sont écrites ne l'est pas encore en bonne et due forme, se voyait recevoir pour première consigne de s'y tenir fermement, il n'aurait pas plus de succès que lui à porter à son actif, quel que soit le temps qu'il passerait à vouloir rapprocher les positions des protagonistes libyens, tout palestinien qu'il est. Mais il ne semble pas que sa mission se pose dans les mêmes termes que celle qui fut confiée à Kobler. Quand celui-ci a remplacé Bernardino Leon, empêtré au moment de son départ dans un conflit d'intérêt, l'influence des puissances occidentales responsables de la crise était encore grande, de sorte que l'accord de Sekhirat est bien plus leur diktat qu'un compromis entre Libyens. La Libye est à la fois sous embargo pour ce qui est des armes, et sous stricte surveillance touchant ses exportations de pétrole, dont tous les revenus sont contrôlés par une société nationale relevant du seul gouvernement d'union nationale dirigé par Fayaz Serraj, qui lui-même pourtant n'est pas reconnu par les camps libyens en présence. Quel que soit au bout du compte celui qui remplacera Martin Kobler, Salam Fayyad ou un autre, ses chances de succès dépendront de la marge de manœuvre dont il disposera vis-à-vis de l'accord de Sekhirat. Plus elle est grande, plus ses chances le sont aussi, et inversement. M. H.

nature du rapport annuel de la Cour des comptes.

Le renforcement de la place de l'opposition parlementaire trouve également son expression, notent des juristes, dans la limitation de la législation par voie d'ordonnance aux «seuls cas d'urgence» durant les vacances parlementaires.

Rafik T./APS

Législatives 2017

La nouvelle Constitution renforce le rôle de l'opposition parlementaire

Les élections législatives de 2017 prévues le 4 mai prochain déboucheront sur une Assemblée populaire nationale (APN) aux attributions renforcées par la Constitution de 2016 à travers notamment l'extension à l'opposition parlementaire du champ de saisine du Conseil constitutionnel sur les lois votées. La huitième législature de l'APN (2017-2022), dont la composante sera connue au printemps prochain, devra travailler selon la Constitution amendée en février 2016 contrairement à la législature en cours (2012-2017) qui n'a eu à appliquer cette Constitution que vers la fin de la mandature. Le droit de saisine par le Parlement du Conseil constitutionnel au sujet des lois votées est consacré dans les articles 99 bis et 166.

L'article 99 bis de la loi fondamentale du pays énonce en effet que «l'opposition parlementaire jouit de droits lui permettant une participation effective aux travaux parlementaires», ajoutant que «chaque chambre du Parlement consacre une séance mensuelle pour débattre d'un ordre du jour présenté par un ou des groupes parlementaires de l'opposition». Le pouvoir législatif et son contrôle sur l'exécutif est également renforcé dans la Constitution amendée, il y a un an, en stipulant également que la majorité parlementaire sera consultée par le président de la République pour la nomination du Premier ministre (article 77) et que le recours aux ordonnances présidentielles est limité aux seuls cas d'urgence durant les vacances parlementaires

(article 124). Le Conseil constitutionnel est saisi par le président de la République, le président du Conseil de la nation, le président de l'Assemblée populaire nationale ou le Premier ministre.

Le Conseil constitutionnel peut être saisi également par cinquante députés ou trente membres du Conseil de la nation (art 166). Des juristes, s'exprimant sur le sujet, estiment que le recours de l'opposition au Conseil constitutionnel sur le caractère jugé anticonstitutionnel de toute loi adoptée par le Parlement «est une mesure de nature à encadrer l'acte d'opposition». Ils notent, dans ce sens, que «l'intégration de l'action de l'opposition dans le fonctionnement des institutions constitutionnelles est à même de conférer plus de crédibilité aux lois».

Évaluant la place de l'opposition parlementaire dans la Constitution algérienne, des experts ont indiqué que celle adoptée en 2016 «consacre des droits spécifiques à l'opposition sans en exiger des devoirs spécifiques». En matière de contrôle législatif de l'action gouvernementale, il est fait obligation au Premier ministre de présenter annuellement à l'APN une déclaration de politique générale (article 84). Dans le même sillage, l'opposition parlementaire a toute la latitude, suite à l'amendement de la Constitution survenu au mois de février 2016, à proposer un ordre du jour au cours d'une séance mensuelle dans chaque Chambre. Elle peut aussi mettre sur pied des commissions d'enquête, des missions d'information et être desti-

Devenue un véritable fléau

La violence sociale se banalise en Algérie

■ *Insultes, injures, altercations physiques et menaces verbales, haine et intolérance, la violence sous toutes ses formes a non seulement gagné la société algérienne ces dernières années, mais pire encore, elle est devenue une norme au quotidien au point d'être banalisée aux yeux des citoyens.*



Par Yacine Djadel

«**C'**est toi qui m'a heurté le premier, tu ne peux pas faire attention ?», «Dégage de mon chemin tout de suite ou je descends melkaroussa d'éclater la figure ya...» «Tu n'es pas éduquée si tu n'étais pas femme je t'aurais frappé gueddam rebi we3badou». Des expressions de ce genre on en entend des centaines à longueur de journée. Dans la rue, à l'intérieur des administrations, dans les transports publics ou même à l'école, la violence sociale est partout au sein de la société algérienne. Il n'est pas un endroit où l'on passe sans assister à une dispute violente. Les jeunes ne sont plus les seuls à adopter des attitudes brutales ou violentes entre eux, sous prétexte de l'imaturité liée à leur âge. Le recours aux mains est courant même auprès de personnes adultes ou chez les femmes, deux catégories qui, d'habitude, apaisent les tensions plutôt que

d'être au centre. Les Algériens sont aux aguets pour verser dans la colère et les comportements violents à la moindre occasion.

Les moyens de se montrer véhément ne manquent pas pour imposer sa propre loi. Des insultes et injures, aux altercations physiques et menaces verbales, passant par la haine et l'intolérance, la violence sous toutes ses formes a non seulement gagné la société algérienne ces dernières années, mais pire encore, elle est devenue une norme au quotidien au point d'être carrément banalisée aux yeux du simple citoyen. Beaucoup de gens pensent même qu'être agressif, brutal et dur vis-à-vis des autres est la meilleure façon de faire respecter en société. Interrogé dans une ruelle d'Alger-Centre (rue Tanger), Hamza, un jeune de 22 ans, nous a exprimé son avis sur la question. «Normal kho. Les gens aujourd'hui si tu te montres gentil yaklouk, on est obligé d'utiliser la violence car c'est le seul

langage qui marche malheureusement chez nous. De plus, ils aiment ça, on préfère les voyous aux individus respectueux, c'est la raison du plus fort», a-t-il souligné. S'étant transformé en acte banal et normal, le phénomène de la violence sociale a pris des proportions alarmantes et s'est installé sous tous ses aspects dans pays, à tel point que même lors de cas extrêmes de violence, comme ceux commis par des bandes de crime organisé, kidnapping d'enfants, viols, etc., les réactions de certains face à d'horribles actes sont juste choquantes. Pour cause, c'est l'indifférence totale. S'agissant des femmes victimes de sévices sexuels, par préjugés fanatiques, certaines personnes disent que ce sont elles les coupables pour ne pas avoir été «dans le droit chemin». Un homme, faisant part de ce qu'il pense de l'enlèvement d'un entrepreneur de bâtiment en Kabylie, il y a quatre années de cela, est allé jusqu'à posté ce commentaire sur les réseaux sociaux : «Bien fait pour

sa gueule, ça lui apprendra d'avoir commencé plusieurs bâtisses pour des gens et ne pas les avoir finies jusqu'à maintenant malgré le paiement à l'avance de ces derniers». Aussi incroyable et regrettable que puisse être le constat, la violence sociale s'est bien enracinée dans les us en Algérie. Les raisons sont bien sûr multiples.

L'Algérien au centre de toutes les frustrations sociales, selon des sociologues

Des études récentes dans le domaine de la sociologie et la psychologie sociale, faites par de brillants chercheurs algériens, experts en la matière, ont démontré que la majorité des comportements violents observés à l'intérieur de la société algérienne sont étroitement liés au contexte socio-économique que vivent ses citoyens.

Se trouvant au carrefour de toutes les frustrations, l'Algérien ne peut qu'être violent. Taux de

chômage élevé notamment chez les jeunes diplômés, crise économique rendant le pouvoir d'achat pour le citoyen lambda impossible, absence de divertissements culturels, bureaucratie pesante, ce ne sont pas les exemples de privations sévères qui manquent pour rendre compte des injustices et malaises sociaux auxquels l'Algérie est confronté chaque jour.

Les sociologues du Centre de recherche en économie appliquée et développement (CREAD) de l'université d'Alger 2 ont même mis en exergue le rapport des tensions des jeunes en mal de vie sociale et le phénomène de l'immigration massive dont la hargha reste la forme la plus violente. De surcroît, la dépravation du système éducatif du pays, selon l'avis de nombreux spécialistes du domaine, constitue de près l'un des facteurs les plus déterminants qui a eu pour effet la normalisation de la violence en société.

Y. D.

Rencontre à Sétif

Impliquer l'huissier de justice pour renflouer le Trésor public

Les participants au colloque organisé à Sétif et dédié à «l'huissier de justice en phase avec la modernité et les défis économiques», ont mis l'accent sur l'implication de l'huissier de justice dans les mesures susceptibles de contribuer à renflouer le Trésor public. Les recommandations ayant sanctionné ce colloque, tenu jeudi et vendredi au siège du club des avocats et auquel ont participé des acteurs influents du secteur de la justice ainsi que des partenaires du secteur à l'instar de procureurs généraux, de pro-

cureurs de la République, présidents de cours et de tribunaux, en sus de 700 huissiers de justice, représentant 19 cours de justice à l'échelle nationale, ont porté sur plusieurs points susceptibles de contribuer à renforcer les ressources financières du Trésor public. Dans ce contexte, les participants ont mis l'accent, à travers des recommandations adoptées à l'issue du colloque et qui seront transmises aux autorités concernées, sur la nécessité d'inclure les principes fondamentaux de l'exécution des décisions de

justice de la loi universelle dans les textes nationaux, en vue d'assurer un développement durable. S'agissant de la nécessité de moderniser le travail de l'huissier de justice, les participants ont également évoqué le recours à l'Internet comme outil visant à dynamiser les mesures d'exécution et la signification des décisions de justice. Concernant la formation, les participants ont insisté sur la nécessité de mettre en place un système obligatoire de formation continue des huissiers de justice en appelant, éga-

lement, à les libérer partiellement de la tutelle judiciaire et de leur confier certaines responsabilités, recommandant la régulation de la force publique par l'adoption de textes clairs et précis. Deux thèmes ont suscité les débats au deuxième jour de cette rencontre, à savoir l'intervention de l'huissier de justice Touhami Mebarek de la cour de Tébessa, consacrée à la lecture des articles 107 et 108 de la loi de finances 2017, accordant un espoir pour la collecte des amendes. La seconde intervention présentée par D' Aissani

Noureddine de Skikda, au sujet des «dangers liés à la santé de l'huissier de justice et aux voies de prévention», a été consacrée au rôle du médecin spécialiste dans l'identification des maladies. Le président de la Chambre régionale des huissiers de justice de la région Est, Khier Bouguerne, a déclaré à l'APS que cette rencontre a été couronnée de succès en dépit de l'absence de certains partenaires étrangers en raison des perturbations climatiques de ces derniers jours. **Salem K.**

Les 20 et 21 février

Première édition du Forum Clusters à Alger

■ Le World Trade Center Algiers (WTCA) organise les 20 et 21 février en cours à Alger la première édition du Forum Clusters, avec pour thématique : «Innovation et avantages compétitifs des nations».

Par Salem K.

Cette rencontre se tiendra dans le but de consolider les expériences de clusters en Algérie, démarrer des collaborations et des partenariats et développer davantage les flux d'affaires, selon un communiqué de l'organisateur de l'événement. Plusieurs colloques et conférences sur ce thème sont donc au programme de la rencontre qui rassemblera les principaux décideurs des secteurs public et privé, ainsi que des experts nationaux et internationaux. L'objectif étant aussi, selon le même communiqué, d'identifier des stratégies adaptées à l'environnement algérien et créer les conditions du développement des PME dans un contexte favorisant la création de richesses et l'innovation.

Le WTCA a rappelé que le ministère de l'Industrie et des Mines avait lancé un certain nombre de réformes avec, entre autres, la création de clusters au niveau des filières considérées comme porteuses de croissance et d'innovation pouvant s'inscrire



dans le cadre du nouveau modèle économique. Pour ce faire, le

même ministère soutient la création et l'expansion des réseaux

et groupement d'entreprises pour l'introduction de nouveaux

processus, produits et technologies. Afin d'améliorer la compétitivité des entreprises, le ministère de l'Industrie et des Mines a élaboré un programme de lancement de clusters dans plusieurs filières : Cluster Mécanique de Précision, Cluster Numérique, Cluster Boissons et Cluster Plasturgie.

Depuis sa création en 2002, le World Trade Center Algérie a déployé des efforts considérables en faveur de la promotion de l'entreprise productrice algérienne sur le plan national et international. L'ambition du WTCA est de devenir une fenêtre pour les entreprises étrangères qui souhaitent créer ou développer leurs entreprises en Algérie et également fournir aux entreprises algériennes le soutien adéquat afin de s'exporter vers les marchés étrangers dans tous les domaines. WTCA offre donc aux acteurs économiques algériens et aux entreprises un large éventail de possibilités commerciales et une grande variété de services d'assistance pour les aider à développer leurs activités.

S. K.

L'AIE le confirme

L'offre mondiale de pétrole recule, l'Opep tient son engagement

L'offre de pétrole mondiale a reculé de 1,5 million de barils/jour, en décembre 2016 et janvier 2017, à 96,4 millions de barils/jour, a indiqué l'Agence internationale de l'énergie (AIE), relevant que les pays de l'Opep tiennent leur engagement. Dans son rapport mensuel sur le marché pétrolier, publié vendredi, l'agence, qui est basée à Paris, a souligné que la production des pays de l'Opep a diminué de 1 mb/j pour s'établir à 32,06 mb/j en janvier, entraînant une conformité initiale record de 90% avec l'accord de production, faisant constater que cette baisse de la production a été partiellement compensée par l'augmentation

des flux de la Libye et du Nigeria, qui sont exemptés des réductions. Le rapport indique que, pour le mois de janvier, les observateurs du marché pétrolier se concentrent sur le niveau de conformité avec les réductions de production convenues par les pays membres de l'Opep et onze pays non membres de l'Opep, estimant que cette première coupe est «certainement» l'une des «plus profondes» dans l'histoire des initiatives de réduction de la production de l'Opep. En ce qui concerne le respect de l'accord de baisse de production par les producteurs non membres de l'Opep, la Russie a déclaré au moment de l'accord

que sa réduction de production d e 300 000 b/j, plus de la moitié des 558 000 b/j engagés par les onze pays, serait progressive, rappeler l'agence qui relève une baisse de production de 100 000 b/j en janvier. Pour les autres producteurs qui ne sont pas dans l'accord, l'AIE prévoit des augmentations «importantes» de la production, citant le Brésil, le Canada et les Etats-Unis, dont la production combinée devrait augmenter de 750 000 b/j en 2017. «La production en 2017, en tenant compte des réductions par onze pays, est proche d'une augmentation de 400 000 b/j», a-t-elle expliqué. Par ailleurs, l'AIE

a dû réviser à la hausse, pour le troisième mois consécutif pour 2016, son estimation de la croissance de la demande mondiale de pétrole à 1,6 mb/j (contre 1,5 précédemment), mais elle prévoit par contre une décélération en 2017 à 1,4 mb/j (1,3 précédemment), en raison d'une amélioration de l'activité industrielle. «Une croissance plus forte que prévu en Europe, partiellement influencée par des conditions climatiques plus froides au 4^e trimestre 2016, est un facteur-clé parallèlement à la croissance à long terme en Chine, en Inde et dans les pays non membres de l'OCDE», a-t-elle expliqué. Cependant l'agence tire la son-

nette d'alarme sur le niveau «encore très élevé» des stocks de brut au niveau mondial, même si les stocks des pays de l'OCDE ont chuté de près de 800 000 b/j au 4^e trimestre de 2016, «la plus forte baisse en trois ans». «Les stocks ont continué à se développer en Chine et dans d'autres économies émergentes», a-t-elle fait remarquer, précisant que la «persistance» de stocks élevés, en plus de la prudence des marchés et la façon dont d'autres producteurs pourraient accroître la production, expliquent pourquoi les prix du pétrole brut Brent demeurent au niveau des 50 dollars.

Safia T./APS

Matières premières

Les marchés en ordre dispersé

L'évolution des cours des matières premières échangées sur les marchés mondiaux a été variable tout au long de la semaine, notamment avec la remontée du pétrole, des métaux précieux et de base et des matières agricoles et la baisse des matières alimentaires. Le sucre a reculé en fin de semaine après avoir grimpé depuis le début de l'année, tandis que le café voyait se poursuivre la baisse de ces dernières semaines et que le cacao a clairement creusé ses pertes. Le sucre a atteint lundi 561,90 dollars la tonne de sucre blanc à Londres et 21,49 cents la livre de sucre brut à New York, à leur plus haut niveau depuis deux mois et demi, avant de reculer sur le reste de la semaine. L'association des raffineries de sucre indiennes (ISMA) a réduit ses prévisions

de production de 23,4 à 21,3 tonnes pour la saison 2016/2017, ce qui serait un plus bas en sept ans, ont précisé les analystes. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mai valait 540,40 dollars, contre 548,20 dollars le vendredi précédent mais pour la livraison de mars. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 20,37 cents, contre 20,92 cents sept jours auparavant. Le cours du robusta et de l'arabica sont descendus à leurs plus bas depuis un mois et demi, avant de remonter sur la semaine. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en mars valait 2 129 dollars vendredi, contre 2 180 dollars le vendredi précédent. Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en mai valait 148,60 cents, contre 147 cents sept jours

auparavant mais pour la livraison de mars. Le recul du cacao s'est poursuivi pour atteindre vendredi son plus bas depuis près de trois ans et demi, tandis que la force du dollar a encore plus pesé sur la cotation de New York qui a touché son plus bas en plus de huit ans. Depuis plusieurs semaines, la récolte abondante attendue en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud-Est pèse sur les cours, alors que l'industrie s'est adaptée à des prix plus élevés ces dernières années en abaissant son offre. A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mai valait 1 618 livres sterling, contre 1 688 livres sterling le vendredi précédent mais pour la livraison de mars. A New York, la tonne pour livraison en mai valait 1 968 dollars, contre 2 074 dollars sept jours plus tôt pour la livraison de

mars. Les cours des produits agricoles ont monté à Chicago, notamment ceux du blé qui a profité du rapport mensuel, dit Wasde, du département américain de l'Agriculture (USDA). Ce bond des exportations américaines a déclenché une forte hausse des cours du blé, qui évoluent à un faible niveau depuis l'été. Au niveau mondial, l'USDA a révisé à la baisse son estimation de la production et donc des stocks de fin de campagne. Concernant le soja et le maïs, les prévisions d'exportations n'ont pas été revues à la hausse mais le marché a su trouver ailleurs des signes de la force de la demande à l'export, avec notamment d'importantes ventes quotidiennes. Le boisseau de blé pour mars, lui aussi le plus actif, valait 4,4950 dollars, contre 4,3025 dollars auparavant. R. E.

Constantine

Des mesures pour renforcer la structure du pont Salah-Bey

■ Des mesures visant à renforcer le pont Salah-Bey de Constantine ont été mises à exécution pour améliorer la solidité de la structure touchée par de légers glissements de terrain, a déclaré le wali.



Par Hatem D.

La réalisation d'une galerie de drainage, le renforcement des bretelles de part et d'autre, et la consolidation du mur de soutènement qui a subi un léger glissement de terrain figurent parmi les opérations prévues en ce sens, a expliqué le chef de l'exécutif local en marge d'une visite de travail sur les chantiers du secteur de l'enseignement supérieur. Des eaux souterraines ont été détectées sous cet ouvrage inauguré en juillet 2014, a-t-on rappelé, précisant que l'étude de sol réalisée en 2004 par le bureau d'études français

(Arcadis Simecsol) a classé la partie sur laquelle a été réalisé ce pont géant comme une «zone à risque». Quand des anomalies physiques ont été constatées au niveau de l'infrastructure, les autorités ont aussitôt fait recours à des experts danois spécialisés en ingénierie pour déterminer les mesures à mettre en œuvre pour remédier à ce problème, a-t-on fait savoir, indiquant que des interventions d'urgence ont été effectuées (injection de béton) pour consolider le pylône fragilisé. D'une longueur de 1119 m, ce viaduc géant à haubans faisant la jonction au-dessus de l'Oued Rhumel, entre la place de l'ONU (centre-ville) et les hau-

teurs de Constantine, a été réalisé par le groupe brésilien Andrade Gutierrez, a-t-on ajouté.

Livraison des 460 logements de fonction de l'enseignement supérieur fin août

Le programme de réalisation de 460 logements de fonction au profit des enseignants du secteur de l'enseignement supérieur de la wilaya de Constantine sera livré d'ici fin août 2017, a indiqué le wali, Kamel Abbas. S'exprimant à l'issue d'une visite de travail sur le chantier de réalisation de ces logements d'assistance, situé à proximité de l'uni-

versité Rabah-Bitat (Constantine 3) à la ville Ali-Mendjeli, le chef de l'exécutif local s'est engagé à livrer ce projet, dont les travaux de réalisation se situent entre 50% pour certains îlots et 90% pour d'autres. Sur place le wali a donné des instructions pour lever toutes les contraintes et renforcer les chantiers en moyens humains et matériels pour permettre la livraison de ce projet, lancé en 2012, dans les délais impartis. Plusieurs enseignants universitaires ont protesté récemment pour réclamer leur droit à ces logements de fonction inscrits à l'actif de la wilaya dans le cadre du programme du président de la République, a-t-on rappelé. Le chef de l'exécutif local s'est rendu également au chantier de réalisation d'un millier de places pédagogiques à l'université Constantine 3, où il a indiqué que la réception de ce projet interviendra «à la veille de la prochaine rentrée universitaire». Sur le chantier de réalisation de 2 000 places pédagogiques et 1 000 lits implantés à l'unité de voisinage UV20 de la nouvelle ville Ali Mendjeli au profit de l'université des sciences islamiques, Kamel Abbas a donné des instructions pour «renforcer la cadence» à travers un suivi permanent et lever toutes les contraintes notamment en matière de paiement. S'agissant du projet de réaménagement de l'esplanade de la mosquée Emir-Abdelkader, le wali, a indiqué que les travaux «trent à leur fin» et seront réceptionnés d'«ici à la fin du mois de mars 2017».

H. D./APS

Brèves

EL TARF - DROGUE

Un dealer a été appréhendé et arrêté dans la localité d'Ain Allem, relevant de la daïra de Dréan, a-t-on appris jeudi auprès des services de la sûreté de wilaya d'El Tarf. Agissant sur informations, cet individu, un trentenaire connu sous le sobriquet «le voleur», a été neutralisé à l'issue d'une souricière qui lui a été tendue à cet endroit qui lui servait de cache pour sa «marchandise», a-t-on ajouté. Une quantité de kif traité et près d'une quinzaine d'autres produits hallucinogènes ont été saisis lors de son arrestation, a-t-on souligné. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan, le prévenu a été placé sous mandat de dépôt pour trafic de stupéfiants.

OUM EL BOUAGHI - CÉRÉALES

La capacité de stockage des céréales sera bientôt renforcée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi à la faveur de la réception de nouvelles structures, a indiqué le directeur adjoint des services agricoles (DSA), Ali Fenazi, ajoutant qu'il s'agit de la réalisation d'un complexe de stockage en béton armé d'une superficie de 5 ha, situé dans la région de Tagza (commune de Sigus), dont les travaux avancent «à un rythme rapide». M. Fenazi a précisé que la capacité théorique de stockage de cet ouvrage peut atteindre 30 000 tonnes, et d'annoncer également la programmation de deux autres ouvrages (des silos en acier), l'un à Ain Kercha, confié à une société italienne, d'une capacité de stockage de 10 000 tonnes, et l'autre dans la commune de Rahba, dont les travaux sont à l'arrêt suite à des litiges administratifs, et dont la capacité de stockage sera de 20 000 tonnes. Une fois mis en service, ces silos permettront d'augmenter la capacité de stockage des céréales, estimée actuellement à 1 600 000 quintaux, a-t-on noté.

CONSTANTINE - LOGEMENTS

Une soixantaine de propriétaires de logements locatifs acquis indûment (pas-de-porte) ont été régularisés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Constantine, a indiqué jeudi le directeur général de cet organisme public, Abdelghani Dib. Un mois environ depuis la mise en œuvre du décret exécutif du 30 décembre 2016 fixant les conditions et modalités de transferts du droit de bail d'un logement public locatif (LPL), près de 400 indus occupants ont déposé des demandes de régularisation, dont une soixantaine ont été «mis en conformité», a précisé M. Dib, mettant l'accent sur l'importance de cette mesure réglementaire dans l'organisation du parc immobilier. L'OPGI de Constantine a recensé 2 800 cas concernés par cette mesure de régularisation, a souligné également ce même responsable, précisant que ce nombre n'est pas définitif, car d'autres cas non encore recensés vont se manifester et saisir cette opportunité pour régulariser leur situation.

R. R.

Annaba

5 000 nouvelles places pédagogiques à la rentrée de la formation professionnelle

Pas moins de 5 000 nouvelles places pédagogiques seront proposées dans la wilaya d'Annaba à la rentrée de la formation professionnelle prévue le 26 février prochain, a-t-on appris en marge de la manifestation «Espace de formation» tenue au théâtre régional de Annaba (TRA) Azzedine-Medjoubi. Cette offre de formation professionnelle sera répartie entre les 14 établissements du secteur que compte la wilaya et sera focalisée durant la session février 2017 sur les branches et spécialités relatives à l'in-

dustrie, à l'agriculture et au tourisme recherchées sur le marché de l'emploi et en relation avec les nouvelles tendances économiques adoptées par les pouvoirs publics, selon les organisateurs. La session de février 2017, ont-ils ajouté, sera marquée par l'ouverture de plusieurs nouvelles spécialités en relation avec la production mécanique, la machine, l'électronique industrielle, en plus de l'hôtellerie, la cuisine, l'arboriculture, l'horticulture, l'élevage et la gestion et le recyclage des déchets. Les initiateurs de cette journée ont

également indiqué que cette manifestation, initiée en partenariat avec les organismes de soutien à l'emploi et une brochette d'opérateurs économiques, ciblera, durant toute une semaine, les jeunes pour les accompagner à s'engager dans une activité productive et à réussir leurs projets professionnels, pour faire de ce secteur le principal catalyseur du processus d'émergence économique de la région d'Annaba et de l'accompagnement de ses chantiers de développement.

Relizane

Relogement de 60 familles à Hmadna

Soixante familles résidant dans des habitations précaires de la commune de Hmadna (30 km à l'est de Relizane) ont été relogées dans de nouveaux logements sociaux, a-t-on constaté. Ces familles, ayant vécu dans des conditions difficiles pendant de longues années dont 12 résidaient dans le vieux bâti au village de Hmadna

Bourokba à proximité d'un oued, ont accueilli favorablement cette opération présidée par le secrétaire général de la wilaya, Abbès Badaoui. Les moyens nécessaires ont été mobilisés pour le relogement des familles bénéficiaires de ces logements dans de bonnes conditions. La daïra de Hmadna a bénéficié de 900 logements sociaux locatifs dans le

cadre du plan quinquennal 2010-2014 dont 500 ont été attribués et le restant le sera cette année, a déclaré le chef de daïra, Abdelkader Ghebri. Le secrétaire général de la wilaya a souligné, en marge de l'opération de relogement, que plus de 5 000 logements locatifs seront attribués au courant de cette année à travers la wilaya. La wilaya de Relizane a

bénéficié d'un programme portant sur plus de 76 000 logements tous programmes confondus au titre des quinquennats 2010-2014 et 2015-2019 où 54 000 logements ont été réalisés, plus de 20 000 sont en cours et 2 000 autres en voie de lancement, selon la direction de l'habitat.

Fin de l'exportation du sel du Sahara occidental vers le Danemark

«Une victoire importante pour le peuple sahraoui», selon WSRW

■ L'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental, Western Sahara Ressource Wach (WSRW), a considéré la fin de l'exportation du sel du Sahara occidental occupé vers le Danemark comme une «victoire importante pour le peuple sahraoui» qui n'a jamais été consulté sur ce commerce, ni donné son accord.



Ph. : DR

nière colonie en Afrique, colonisée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

La police marocaine expulse un photographe indépendant espagnol

La police marocaine a expulsé jeudi le photographe indépendant espagnol Bernat Millet de la ville sahraouie occupée El-Aâyoune, rapporte la presse espagnole. Le photographe espagnol, accusé par les autorités marocaines «de travailler avec les activistes sahraouis qui militent pour le droit de leur peuple à l'indépendance» est entré mercredi dernier par route à El-Aâyoune, a déclaré Bernat Millet à l'agence «efe». Il a précisé qu'il a été «détenu la nuit, dans un point de contrôle à El-Aâyoune pendant trois heures puis forcé à prendre un taxi en direction de la ville d'Agadir». S'apercevant que le photographe n'est pas un «simple touriste» et ayant eu des contacts avec des journalistes sahraouis activant pour la cause de leur pays, la police l'a réprimandé en l'expulsant d'El-Aâyoune, précise la même source. Bernat Millet, âgé de 30 ans voulait, a-t-on indiqué, réaliser un reportage photographique sur «la vie du peuple sahraouie et les différentes formes des violations des droits de l'homme commises par l'occupant marocain depuis plus de 40 ans». Surveillé par la police qui suivait ses mouvements, le jeune photographe catalan qui a contacté le président d'une équipe de journalistes sahraouis militant pour les droits de l'Homme, a été arrêté, interrogé puis expulsé hors des territoires sahraouis occupés. Le photographe espagnol a exprimé son indignation et a dénoncé par ailleurs «la violation de la liberté d'expression et l'exercice du journalisme libre

dans le territoire du Sahara occidental occupé par le Maroc». L'organisation britannique de défense des droits de l'Homme (ADALA) avait mis en garde en janvier dernier, contre «l'expulsion arbitraire» des observateurs internationaux par les autorités d'occupation marocaines du Sahara occidental. L'ONG a recensé «l'expulsion arbitraire» de pas moins de 85 personnes, entre observateurs étrangers, défenseurs des droits de l'Homme, journalistes et d'autres militants de la cause sahraouie, assurant que le but de ces actions répressives était de «faire taire la voix des défenseurs des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés». L'ONG avait rappelé que le Sahara occidental relève d'un processus de décolonisation consacré dans les résolutions des Nations Unies, et de ce fait, «le Maroc ne dispose d'aucun droit d'interdire aux journalistes et observateurs internationaux d'entrer au Sahara occidental».

L.O. /APS

Par Lamia O.

«C'est une victoire importante pour le peuple du Sahara occidental. Cela signifie que l'occupation du territoire sahraoui devient un peu moins rentable», a réagi WSRW à la décision de la société danoise, Dansk Vejsalt, le 31 janvier dernier, de cesser toutes ses activités dans la partie occupée du Sahara occidental. Dansk Vejsalt avait annoncé qu'elle allait se conformer à la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) concernant l'accord commercial UE-Maroc, et ne plus s'impliquer dans des activités illégales ni dans le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental. Le 21 décembre 2016, un arrêt de la CJUE avait conclu que les accords d'association et de libéralisation établis entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental en raison de son statut spécifique garanti

par la charte des Nations unies. WSRW a estimé, dans un communiqué, que la décision de Dansk Vejsalt est aussi «une victoire» pour l'ONG danoise, Afrika Kontakt qui lutte contre le colonialisme. Afrika Kontakt a exercé, sans cesse, des pressions sur la société et ses clients au Danemark, s'appuyant sur la position du Front Polisario, seul représentant légitime du peuple du Sahara occidental, qui «n'a jamais approuvé, ni l'exploitation ni la vente du sel de voierie du Sahara occidental», rapporte WSRW. Le propriétaire de la société danoise, Dansk Vejsalt, Stig Anthony, qui importait du sel de voierie de Sahara occidental depuis 2013, avait déclaré lors d'une réunion avec l'ONG Afrika Kontakt, qu'il allait mettre un terme à ces importations. Le directeur de Dansk Vejsalt, Kim Loth, a également informé avoir interrompu sa coopération avec la compagnie américaine Crystal Mountain Sel Sahara, qui importe du sel du Sahara occidental. Dansk Vejsalt était sous pres-

sion, depuis 2014, de plusieurs municipalités danoises qui l'exhortaient à cesser ses activités illégales dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc. WSRW avait rapporté alors, que quatre Municipalités danoises, dont Gladsaxe, avaient décidé de mettre fin à leur contrat d'approvisionnement de sel de voierie avec leur fournisseur, Dansk Vejsalt. Elles avaient expliqué qu'il s'agissait de commerce conclu en violation des droits de l'homme, après avoir été informées par Afrika Kontakt que le sel provenait du Sahara occidental. WSRW relève par ailleurs, qu'un importateur norvégien avait déclaré en 2014 qu'il avait rejeté des importations en provenance du Sahara occidental, en raison de questions de droits de l'Homme. Le commerce des produits en provenance du Sahara occidental, territoire encore colonisé, constitue une violation du droit international, à moins que le peuple sahraoui ne soit consulté et donne son accord. Le Sahara occidental est la der-

Mauritanie La Banque mondiale évalue le projet PRAO

LA BANQUE mondiale (BM) s'est enquis de l'état d'évolution de son programme régional des pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) en Mauritanie. A cet effet une rencontre a eu lieu à Nouakchott entre le nouveau représentant de l'institution dans le pays, Laurent Msellati et le ministre mauritanien des pêches et de l'économie maritime, Nany Ould Chrougha. Au cours de cette entrevue, les deux parties ont passé en revue les différentes étapes du projet en Mauritanie qui a nécessité un financement à hauteur de 20 millions de dollars (environ 7 milliards d'ouguiyas). D'une durée de 5 ans (2015 à 2019), ce programme à vocation régionale vise à faire du secteur de la pêche en Afrique et plus particulièrement en Mauritanie, un levier essentiel pour réaliser une croissance inclusive capable d'éradiquer la pauvreté. Rappelons que ce projet régional concerne 8 pays à savoir la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, le Cap vert, le Ghana, la Sierra Leone et le Libéria. Il a permis de mobiliser près de 136 millions de dollars pour la première phase.

R. M.

Libye

Washington bloque à l'Onu la nomination d'un ex-dirigeant palestinien

Les Etats-Unis ont bloqué vendredi à l'Onu la nomination de l'ancien Premier ministre palestinien Salam Fayyad comme émissaire des Nations unies en Libye, selon des diplomates. Le secrétaire général de l'Onu Antonio Guterres avait informé cette semaine le Conseil de sécurité de son intention de nommer M. Fayyad à la tête d'une mission en Libye pour aider à la reprise des discussions sur un accord politique chancelant. «Depuis trop longtemps, les Nations unies ont injustement favorisé l'Autorité palestinienne au détriment de nos alliés en Israël», a fait valoir l'ambassadrice américaine à l'Onu Nikki Haley dans un communiqué, en exprimant sa «déception» à propos de cette

nomination. «Les Etats-Unis ne reconnaissent pas actuellement un Etat palestinien ou ne soutiennent pas le signal que cette nomination enverrait aux Nations unies. Cependant nous encourageons les deux parties à unir leurs efforts directement pour trouver une solution», a-t-elle ajouté. «A l'avenir les Etats-Unis agiront, et ne feront pas que parler, pour soutenir leurs alliés», a conclu la représentante des Etats-Unis, un des cinq membres permanents du Conseil et qui dispose à ce titre d'un droit de veto. Le chef de l'Onu avait donné au Conseil de sécurité jusqu'à vendredi soir pour étudier sa proposition. M. Fayyad, 64 ans, a été Premier ministre de l'Autorité palestinienne de 2007 à

2013 et a aussi été ministre des Finances à deux reprises. Il devait remplacer l'Allemand Martin Kobler, qui était l'émissaire de l'Onu en Libye depuis novembre 2015. Il s'agissait de la première nomination majeure d'un émissaire dans une zone de conflit par M. Guterres depuis son arrivée à la tête de l'Onu début janvier. Après son élection mais avant son arrivée à la Maison-Blanche, Donald Trump avait critiqué une résolution de l'Onu adoptée en décembre – à la faveur d'une abstention des Etats-Unis – qui réclamait la fin des colonies israéliennes. M^{me} Haley avait ensuite promis devant l'Onu de défendre les intérêts d'Israël.

Halim T. / agences

Angola

Enquête après la bousculade qui a fait 17 morts dans un stade

■ Les autorités angolaises ont annoncé l'ouverture d'une enquête après une bousculade qui a fait au moins 17 morts, dont plusieurs enfants, vendredi à l'entrée du stade de Uíge dans le nord-ouest du pays, à l'occasion de la première journée du championnat national de football.

Par Rosa D.

La commission d'enquête sera chargée de déterminer les causes de cet incident, a annoncé hier matin l'agence de presse nationale Angop. Une autre commission sera créée pour soutenir les familles endeuillées et aider à l'organisation des funérailles. Vendredi soir, cette bousculade à l'entrée du stade du 4-Janvier, à Uíge, a fait au moins 17 morts et 56 blessés, selon la police. «Plusieurs enfants ont été tués», a précisé à l'AFP le porte-parole de la police, Orlando Bernardo. Le drame a eu lieu à l'entrée du stade où le club de Santa Rita accueillait le Recreativo do Libolo, en ouverture du championnat angolais. «Alors que, sur le terrain, les deux équipes s'affrontaient, les fans ont tenté d'entrer dans le stade pour voir le match. La porte a cédé sous la pression et 17 personnes ont trouvé la mort dans la bousculade», affirme un communiqué du club visiteur. Selon Sergio



Traguil, l'entraîneur de l'équipe hôte, interrogé par le journal portugais «Diário de Notícias», «aucune personne à l'intérieur du stade ne s'est aperçue de ce qui se passait à l'extérieur». Des

images diffusées par la télévision publique angolaise semblent confirmer ces déclarations. On y voit le match se dérouler normalement, dans un stade champêtre, dépourvu de toute tribune, où les spectateurs assistent à la rencontre le long de la main courante au bord du terrain, ou massés derrière le but sur les pelouses d'une petite colline. Le match s'est d'ailleurs déroulé jusqu'à son terme avec la victoire du Recreativo 1 à 0. Le prési-

dent de Santa Rita, Pedro Nzolonzi, a immédiatement accusé la police d'être responsable du drame. «Beaucoup ne voulaient pas payer et ceux qui n'avaient pas de billet n'ont pas réussi à entrer. Et là a commencé la confusion. C'est très triste», a-t-il déclaré à l'agence portugaise Lusa. «Tout est la faute de la police. C'était facile à éviter. Il fallait simplement élargir le cordon de sécurité», a-t-il estimé, dénonçant une «faute grave». L'histoire

du football dans le monde a été marquée par plusieurs mouvements de foule meurtriers. En 2009, 19 personnes sont mortes dans la capitale économique ivoirienne Abidjan après une bousculade lors d'un match de qualification pour la Coupe du monde 2010 entre la Côte d'Ivoire et le Malawi. En 2001, un mouvement de foule avait également coûté la vie à 127 supporters à Accra, la capitale du Ghana. En mai 1964, 320 personnes ont été tuées et plus de 1 000 blessées dans une bousculade au stade de Lima, lors d'une rencontre Pérou-Argentine. Les supporters n'avaient pas pu s'échapper et sont morts piétinés ou asphyxiés. Dans les années 80, l'Europe n'a pas non plus été épargnée par ces tragédies, notamment en Grande-Bretagne. En 1985, un incendie dans le stade de Valley Parade avait fait 56 morts, tandis que quatre ans plus tard, 96 personnes étaient décédées à Hillsborough. La plus tristement célèbre de ces tragédies reste celle du Heysel, où le 29 mai 1985, à l'occasion de la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions entre Liverpool et la Juventus, 39 personnes avaient été tuées et 458 blessées dans une terrible bousculade provoquée par des hooligans anglais.



Points chauds

Dilemme

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques semaines, François Fillon paraissait dans les meetings et sur les plateaux de télévisions, réaffirmant à loisir que sa candidature était adoubée par le peuple, lui qui avait été choisi par plus de 4 millions de Français lors des élections primaires de la droite et du centre ne pouvait être contesté et portait en lui la volonté des citoyens de France. Mais aujourd'hui les choses ont changé après l'affaire explosive des emplois fictifs qu'aurait occupés l'épouse et deux de ses enfants, percevant au fil des ans un total de près d'un million d'euros. Pourtant, pour le candidat Les Républicains ces accusations parues dans le *Canard enchaîné* ne sont pas une raison suffisante pour abandonner la course à la présidentielle, même s'il a admis une faute «morale» et qu'il s'est excusé auprès des Français. Mais ces derniers ne voient pas les choses sous le même prisme et la défense de Fillon, consistant essentiellement à se poser en victime d'une pseudo conspiration médiatico-judiciaire, n'a pas convaincu. Sept Français sur dix et une majorité de sympathisants de droite pensent en effet désormais que leur candidat actuel, empêtré dans une affaire d'emplois présumés fictifs, de détournement de fonds publics et d'abus de biens sociaux, devrait renoncer à l'élection présidentielle, selon un sondage Odoxa publié cette semaine. 79% des personnes interrogées n'ont pas été convaincues par les explications fournies par le candidat de la droite et du centre, qui a reconnu avoir commis une «erreur» lors d'une conférence de presse lundi dernier et a publié une «lettre aux Français», selon ce sondage réalisé pour Franceinfo. Cette opinion est partagée par 61% des sympathisants de droite. En conséquence, 70% des Français et 53% des proches de la droite estiment que le candidat devrait renoncer à se présenter. Par ailleurs, les trois quarts des personnes interrogées disent avoir désormais une «mauvaise opinion» de François Fillon, relégué en 3^e position dans les sondages depuis l'ouverture d'une enquête sur les soupçons d'emplois fictifs dont aurait bénéficié son épouse. 25% conservent une «bonne opinion» de lui, alors qu'elles étaient 38% selon un précédent sondage publié le 27 janvier. Si François Fillon décidait finalement de renoncer, 50% des personnes interrogées pensent qu'Alain Juppé, battu à la primaire de la droite, serait le meilleur candidat, loin devant François Baroin (15%) et Xavier Bertrand (13%). Reste à savoir si Les Républicains pourraient décider, au cas où la cote de popularité de Fillon continue de chuter dans les semaines à venir, de forcer ce dernier à se retirer de la course à la présidentielle au profit d'un autre candidat ou si à ce stade de la campagne l'on estime à droite que l'on a pas d'autre choix que de garder le cap avec le candidat choisi lors de la primaire en espérant que les choses s'améliorent d'ici avril et le premier tour de l'élection. **F. M.**

Nouvelle-Zélande

Nouvel échouage de baleines

Environ 200 baleines supplémentaires se sont échouées hier sur des hauts-fonds à Farewell Spit, en Nouvelle-Zélande, malgré les efforts de centaines de volontaires, au lendemain de l'échouage de 416 baleines dont la plupart sont mortes. «Malgré les efforts déployés par tous pour prévenir de nouvelles pertes (...), quelque 200 baleines-pilotes qui nageaient librement se sont échouées», a déclaré Herb Christophers, porte-parole du département de la protection de l'environnement (Department of Conservation, DOC). Vendredi, 416 baleines-pilotes, également appelées globlicéphales, avaient été découvertes sur la plage de Farewell Spit dans la région de Golden Bay, dans l'extrême nord de l'île du Sud, l'une des principales îles qui forment la Nouvelle-Zélande. Environ 300 d'entre elles étaient déjà mortes. Près de 500 volontaires avaient alors afflué pour tenter de sauver la centaine de survivantes et les remettre à flot. Hier, quelque 150 de ces volontaires ont même défié une alerte aux requins pour former un véritable mur humain dans la mer afin de s'efforcer d'empêcher le retour des survivantes remises à flot ainsi que l'arrivée de 200 nouvelles baleines. Mais leurs efforts ont dû

être interrompus au crépuscule. Le nouveau groupe de quelque 200 baleines s'est échoué à marée basse à environ 3 km de l'endroit où le premier groupe s'était échoué vendredi. Les baleines-pilotes, l'espèce la plus répandue dans les eaux néo-zélandaises, peuvent peser jusqu'à deux tonnes et mesurer jusqu'à six mètres de long. «Nous pouvons peut-être sauver certaines des baleines échouées», a ajouté Herb Christophers, soulignant qu'une remise à flot ne garantissait pas forcément la survie car les baleines peuvent toujours revenir s'échouer. Une vingtaine des baleines sauvées après l'échouage de vendredi ont ainsi dû être euthanasiées hier. Farewell Spit, à environ 150 kilomètres à l'ouest de la ville touristique de Nelson, est régulièrement le théâtre d'échouages massifs de baleines-pilotes. Neuf au moins se sont produits au cours des dix dernières années. Il n'existe pas d'explication scientifique certaine de ce phénomène. «Nous ne savons pas pourquoi (le nouveau groupe de 200 baleines) est entré dans la baie», a déclaré Daren Grover, directeur général de l'organisation environnementale Project Jonah qui participe aux opérations de sauvetage. Les baleines «ont peut-être répondu à des signaux émis par les baleines

déjà entrées. C'est très inhabituel, nous n'avons rien vu de tel auparavant», a-t-il ajouté. Un ranger du DOC, Mike Ogle, a déclaré à Radio New Zealand que les cétacés pouvaient avoir été poussés à se diriger vers les hauts fonds par la crainte des requins. «Il y a là-bas une carcasse qui porte des marques de morsures de requin», a-t-il dit. Et la présence de grands requins blancs aux alentours de Farewell Spit a été signalée. Andrew Lamason, un responsable régional du DOC, met en cause la géographie sous-marine du lieu. «À Farewell Spit, il y a une grande quantité de sable en forme de crochet et les eaux sont peu profondes. Une fois que les baleines sont entrées dedans, il leur est très difficile d'en sortir», a-t-il expliqué à un groupe australien de médias Fairfax Media. La plage de Farewell Spit offrait hier un spectacle de désolation avec «un alignement de baleines mortes», a confié au New Zealand Herald Tim Cuff, un spécialiste des mammifères marins de Project Jonah. Il décrit le chagrin d'une volontaire allemande après la mort d'une baleine qu'elle avait essayé de protéger du soleil matinal en attendant la marée haute pour la remettre à flot. Elle «ne voulait pas l'abandonner. Elle pleurait en s'accrochant à elle».



Chanson

Lamia Ait Amara présente son album «Cham's»

■ Une immersion dans un univers musical à la croisée des chemins entre la musique classique algérienne dans toutes ses déclinaisons et des inspirations orientales, méditerranéennes, de musique de chambre et de divers rythmes a été proposée au public à Alger par la chanteuse Lamia Ait Amara qui présentait son premier album.

Par Adéla S.

Organisé à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Ryadh El Feth, ce concert a permis au public de découvrir l'album «Cham's», matérialisant harmonieusement la rencontre entre plusieurs univers musicaux, présentant ainsi le fruit du travail de recherche de Lamia Ait Amara accompagnée de l'Ensemble Khalil Baba Ahmed, également directeur artistique du projet.

Khalil Baba Ahmed, dont l'ensemble accompagne depuis quelques années la chanteuse, propose une fusion atypique entre un quatuor à cordes (violon, violoncelle, guitare et contrebasse) et une cellule traditionnelle andalouse (luth, percussions, qanoun, flûte et piano).



Sur cette composition musicale, la voix de Lamia Ait Amara se pose avec aisance sur plusieurs genres différents pour véhiculer l'émotion produite par ce projet en reprenant des textes

majoritairement tirés de l'andalou, du melhoun ou du haouzi.

Lamia Ait Amara a entamé son spectacle par un inqleeb «El Kad Alladi Sabani» avant de poser sa voix de diva sur des textes du châabi ou du haouzi comme «Youm El Khemis» révisités avec des sonorités et des rythmes allant de la musique classique au tango comme «Ana Fel Houb» ou «Alger Alger» du célèbre chanteur Lili Boniche, un morceau qui a vu l'accordéon se greffer à un ensemble classique.

En plus de sa diversité rythmique, ce spectacle dégage également une grande liberté dans l'improvisation et les solo sur le luth, la flûte, le piano ou le violon, un aspect très apprécié par le public, venu nombreux à cette soirée, pour «sa singularité dans l'univers de l'andalou».

La chanteuse a également partagé la scène avec une vingtaine d'enfants, flûtistes de l'association «Chams» pour les arts thérapeutiques qui ont joué «L'hymne à la joie» en plus d'avoir présenté un tableau chorégraphique de danse traditionnelle algéroise, accompagnés par les musiciens de l'ensemble.

Lamia Ait Amara avait fait ses classes à l'association «Les rossignols d'Alger» où elle s'est exercée sur différents instruments avant de se démarquer par sa voix et rejoindre plus tard l'association «El Inchrirah» où elle devient soliste principale. La chanteuse a entamé une carrière solo depuis 2014 et a initié des projets de recherche et de fusion musicale, avec Khalil Baba Ahmed, qui ont donné naissance au spectacle «Traversées andalouses».

Chef d'orchestre et violoniste Khalil Baba Ahmed avait déjà mené un premier projet purement instrumental à la croisée des chemins entre l'andalou et les musiques occidentales avec son groupe «Jarka» qui avait sorti l'album «Sabil» en janvier dernier.

Lamia G.

A. S./APS

Préservation

Valorisation de divers jeux traditionnels par les jeunes d'In-Ghar

L'Association culturelle «Nebrass» de la commune d'In-Ghar, wilaya déléguée d'In-Salah (Tamanrasset), s'emploie à pérenniser et valoriser divers jeux traditionnels, faisant parti du patrimoine populaire dans le Tidikelt.

Légués de génération en génération, par souci de sauvegarde de ce patrimoine ancien, ces jeux consistent notamment en la Kherbga (sorte de jeu de dame traditionnel), le ballon de lif (brindilles de tronc de palmier), Boukrourou, Sig et d'autres activités ludiques et récréatives reflétant des traditions anciennes véhiculées par la population d'In-Ghar (60 km Ouest d'In-Salah), restée fidèle aux coutumes ancestrales, a expliqué le président de l'association, Mohamed Ben Mohamed.

Ces activités éveillent chez de nombreux gens une nostalgie de traditions ludiques qu'elles cherchent à préserver et à transmettre aux futures générations en tant que facteur de rapprochement social, a-t-il estimé.

L'association saisit, à ce titre, l'opportunité de l'organisation périodiquement de manifestations récréatives pour renouer avec ces

jeux traditionnels et, ainsi, les valoriser tout en animant la scène socioculturelle.

Des jeux aux dimensions sociales véhiculant des vertus de solidarité

La majorité des jeux pratiqués dans la région véhiculent, entre autres objectifs et enseignements, des vertus de solidarité et de cohésion sociale, à l'instar du Sig (jeu de bâtonnets), le ballon de Lif (lamelles de palmier) et Kef El-Ayadi (paume de la main) et d'autres exécutés collectivement au niveau des rues et places publiques, et regroupant les habitants des quartiers dans une ambiance empreinte ou se reflète les signes d'entraide et de cohésion des membres de la société.

L'on s'adonne ainsi à ces activités, dont jeu de Sig, connu également sous l'appellation de «Siguet», un jeu très ancien, et le ballon de Lif, qui se dispute, en deux mi-temps, entre deux équipes de 14 joueurs, l'une composée de célibataires et l'autre de mariés, vêtus de tenue traditionnelle, et requérant de la vitesse et de l'agilité, sous l'œil de suppor-

ters assis à même le sol et entonnant des chants du terroir pour soutenir leur équipe favorite. Le Timegzen, un autre jeu impliquant quatre personnes (2 par équipe) est tout aussi prisé par la population locale, tout comme celui de Kef El-Ayadi (paume de main) qui se pratique en groupe de plusieurs personnes assises en forme de cercle sur le sol pour répéter une série de chants traditionnels au terme desquels le participant sur lequel tombe le dernier mot est exclu, et ainsi de suite jusqu'au dernier.

Ces activités constituent aussi pour les tout petits des scènes par lesquelles ils se créent des moments de loisirs et apprennent le sens de la compétition, contribuant ainsi à les reproduire comme un legs perpétuel, a expliqué le président de l'association culturelle «Nebrass».

L'association entend à travers ces jeux encourager les jeunes générations à préserver le patrimoine ancestral et à animer la scène culturelle et récréative de la région, en substitution aux jeux électroniques modernes que certains qualifient d'improductifs.

Lamia G.

Artisanat

Azzedine Abbad une passion «en argent»

Il représente la nouvelle génération d'artisans bijoutiers d'Ath Yenni sur lesquels repose la lourde responsabilité de préserver un savoir-faire singulier et de promouvoir un patrimoine exceptionnel, en tous lieux et temps. Azzedine Abbad a intégré le monde de la création artistique du bijou en côtoyant, tout petit, son frère aîné, Brahim, également bijoutier auprès de qui il a appris à cultiver la passion de la précision, de l'harmonie et du raffinement que requiert la confection de tout article en argent. Tout en fréquentant l'école de son village, Taourirt-Mimoun, il s'essayait aux rudiments de cet

artisanat en donnant, par moments, un coup de main à son aîné et en endossant la posture de «l'apprenti-assistant», raconte-t-il sur un air amusé. Au fil des années, il a acquis les réflexes et le doigté de l'orfèvre, tout en développant le sens des bonnes affaires, sans omettre, néanmoins, de se soucier de ce que ses clients ressortent toujours de sa boutique satisfaits de leurs acquisitions et le sourire aux lèvres. Egalement dessinateur à ces heures perdues, sa fibre artistique innée a favorisé sa propension à la créativité si bien qu'il aime particulièrement à imaginer lui-même les modèles de

ses futurs bijoux, dont il esquisse patiemment les croquis. Farouchement attaché à ce savoir-faire propre à cette localité de la haute Kabylie, le jeune artisan déplore les quelques contraintes qui menacent la survie et la pérennité d'un patrimoine ancestral, à savoir notamment la cherté et la rareté des matières premières. Actuellement, explique-t-il à l'APS, le kilo d'argent est cédé à 120 000 DA tandis que celui du corail est à 60 000 DA. L'émail, quant à lui, se fait désirer depuis la fermeture de l'usine de sa provenance à Limoges (France). A 40 ans, Azzedine Abbad aspire avant

tout à poursuivre sa passion qui le retient de quitter son pays natal pour rechercher un autre mode de vie ailleurs, comme ont opté et rêvent de le faire de nombreux jeunes de son village. Pour cela, il souhaite des perspectives de développement de cet artisanat et lance un appel, au nom de l'ensemble des bijoutiers d'Ath Yenni, pour que les pouvoirs publics réunissent les conditions nécessaires à la sauvegarde de ce qui fait tant la singularité et la fierté des habitants de la commune. En même temps que le gagne-pain de dizaines de familles.

Racim C.

Agend'art

Galerie des ateliers bouffé d'art (Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 18 février 2017 :

Exposition-vente de l'artiste photographe Mizo. Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Jusqu'au 14 février :

Exposition d'arts plastiques de l'artiste Abderrahmane Bakhti.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (Alger-Centre)

Mardi 31 mars 2017 :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.



Coup-franc direct

Encourager et aider les clubs !

Par Mahfoud M.

Belle initiative que celle prise par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Ould Ali El Hadi, qui a décidé de soutenir les clubs participant aux différentes compétitions africaines. Cela a débuté avec le Mouloudia d'Alger qu'il a tenu à soutenir avant son départ au Ghana pour y affronter Bechem United. Il s'était entretenu avec les dirigeants du club à l'aéroport en leur souhaitant bonne chance. Il a tenu ensuite à se déplacer à Béchar pour assister au match historique de la JS Saoura qui débutait la compétition africaine face à une formation nigériane plus aguerrie. Cela nous change un peu du président de la FAF, Raouraoua, qui décourageait les clubs à disputer les compétitions africaines, leur expliquant que cela n'est qu'une perte de temps et que cela chamboulait le calendrier du championnat qui ne se terminera pas dans les temps avec les multiples reports. C'est une bonne chose que la tutelle s'intéresse à ces clubs qui représentent l'Algérie dans les compétitions continentales, mais cela est-il suffisant pour autant ? En fait, cela ne devrait pas s'arrêter là, et il faudrait aller loin dans la prise en charge de ces formations qui doivent bénéficier de tous les moyens, notamment en les aidant à bâtir leurs propres infrastructures. L'Etat doit construire des stades pour ces clubs pour leur permettre d'accueillir ce genre de matchs dans les meilleures conditions possibles.

M. M.

MCA-Bechem United

Le Doyen pour prendre option

LE MOULODIA d'Alger fait son entrée aujourd'hui en Coupe de la Confédération africaine en disputant à Accra (Ghana) le match aller du tour préliminaire de cette compétition face à la formation de Bechem United. Le doyen des clubs algériens qui renoue avec la compétition continentale, grâce à son succès final, la saison dernière en Coupe d'Algérie, tentera de faire une belle entrée en la matière et prendre option dès ce match aller, même si cela ne sera pas facile. Il faut savoir que les Rouge et Vert partent à l'aventure, eux qui ne connaissent presque rien sur cet adversaire, si ce n'est que ce club s'est contenté d'un seul match depuis l'entame de la saison, à savoir, le match de Super Coupe face au

champion du Ghana. Le Mouloudia se présente quand même avec un groupe qui dispose d'une bonne expérience en Coupes africaines, étant donné que nombre d'entre eux l'ont déjà disputée soit avec le MCA, soit avec les clubs dont ils ont porté les couleurs auparavant. Les Chaouchi, Mokdad, Seguer, Hachoud et autres Mebarakou ont tous disputé la compétition africaine auparavant et devraient être prêts pour ce match qui s'annonce difficile. Il leur faudra être très lucides et ne pas tomber dans le piège du club local pour tenter de revenir avec un résultat probant avant la manche retour qui aura lieu après une semaine de ce match.

M. M.

Coupes africaines des clubs La JSK et la JSS hypothèquent leurs chances

■ La JS Kabylie et la JS Saoura ont hypothéqué leurs chances de qualification au prochain tour des compétitions africaines, après les contre-performances enregistrées lors des matchs aller de leurs compétitions respectives.

Par Mahfoud M.

Ainsi, en Coupe de la Confédération africaine, la JS Kabylie a été battue sur le score sans appel de (3/0) face à la modeste formation libérienne du MC Breweries. Les Canaris ont été donc déçus au stade Antonitte-Tubman de Monrovia lors de ce tour préliminaire aller. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Jeye (59') et Andro (81' et 90+1) pour MC Breweries. La JSK a bien résisté durant la première période avant de s'effondrer en seconde mi-temps en concédant trois buts, hypothéquant sérieusement ses chances de qualification. Le match retour entre les deux équipes est programmé pour le 19 février à 18h00 au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou. C'est une véritable déconfiture pour le club kabyle qui est pourtant un habitué des consécutions africaines, lui qui a arraché de Ligue des champions, une Coupe des vainqueurs des Coupes et trois Coupes de la CAF. Cependant, cela semble logique au vu de la situation difficile dans laquelle patauge le club qui n'arrive pas à relever la tête en championnat national, occupant une place peu reluisante au classement général. Les Canaris doivent oublier cette



Les Canaris en chute libre

compétition et se concentrer sur le championnat national pour assurer leur maintien et éviter le purgatoire qui serait très difficile à accepter pour les fans. De son côté, la JS Saoura a raté ses débuts en Ligue des champions d'Afrique en se faisant accrocher à domicile au stade du 20-Août de Béchar lors de ce match aller du tour préliminaire de la plus prestigieuse des compétitions africaines sur le score de (1/1) par la formation nigériane de Enugu Rangers. Pourtant, tout avait bien commencé pour les Jaune et Vert qui étaient les pre-

miers à ouvrir le score par l'entremise de Bourdim d'un fabuleux coup-franc direct. Toutefois, les sudistes se sont fait rejoindre au score quelques minutes plus tard par Bobby Climent d'un tir en dehors de la zone de réparation. Il est clair que la situation s'annonce compliquée pour les gars de la Saoura qui auront du mal à négocier la manche retour. Quoi qu'il en soit, cela capitalisera l'expérience du club qui est à sa première participation dans ce genre de compétition africaine.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (20^e journée)

Le Paradou creuse l'écart

Le leader Paradou AC a creusé l'écart à 11 points sur son nouveau dauphin l'US Biskra après sa victoire (1-0) chez la lanterne rouge, le RC Arbaâ, ayant vu de son côté l'espoir de maintien s'éloigner un peu plus après cet enième échec à domicile, survenu vendredi pour le compte de la 20^e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football. Les Pacistes ont ouvert le score dès la 24^e minute par l'intermédiaire de Meziani, alors que le RCA n'a pas su profiter de l'excellente occasion qui s'est offerte à lui dans le temps additionnel de la première mi-temps, puisque Bahi a échoué dans la transformation d'un penalty, obtenu à la 45'+3 par Ouznadji. Un ratage ayant suffi au bonheur du club présidé par Kheireddine Zetchi, qui consolide sa première place avec désormais 44 points, au moment où le RCA reste bon dernier, avec seulement 13 unités au compteur, soit cinq longueurs de retard sur l'avant-dernier, le MC El Eulma, ayant perdu de son côté (1-0) chez le

GC Mascara. C'est encore une fois le buteur maison, Hachem, qui a offert ce 4^e succès consécutif au GCM, juste avant la fin de la première mi-temps, et grâce auquel il quitte sa place de premier club non relégable pour aller s'installer seul à la 12^e place avec 24 points. Autre bonne affaire au cours de cette 20^e journée, la large victoire de l'US Biskra (4-1) contre le CRB Aïn Fekroun, et grâce à laquelle il a reconquis sa place de dauphin, avec 33 points, au moment où le CRB Aïn Fekroun retrograde dans la position du premier club non relégable, avec 21 unités. Au Khroub, l'ASK a commencé par mener devant l'ASO Chlef (1-0) grâce à Akrou, ayant ouvert le score dès la 12^e minute. Mais à force d'essayer, les visiteurs ont réussi à arracher l'égalisation par Mebarki (78'). L'ASK a terminé le match à dix, suite à l'exclusion d'Aliouane, ayant écopé d'un deuxième carton jaune à la 90'+1, après avoir simulé une faute dans le carré des 18m adverses, avec l'espoir d'obtenir

un penalty. A Boufarik, le match WAB-JSMS a démarré avec une heure de retard suite à des échauffourées entre supporters ayant suscité l'intervention des forces de l'ordre. Une situation qui cependant n'a pas affecté le moral de l'équipe visiteuse, puisqu'elle a réussi à ouvrir le score par Cheniguer, peu après l'heure de jeu. Malgré ce coup du sort, la troupe à Billel Dziri n'a pas abdicqué et a réussi à égaliser par un autre ancien usmiste, Hocine Achiou, ayant trompé la vigilance du gardien Skikdi à la 74^e minute. De son côté, l'Amel Boussaâda a battu le CA Bordj Bou-Arreridj (1-0), grâce à Bentaleb, ayant transformé un penalty au quart d'heure de jeu, au moment où la JSM Béjaïa est allée se neutraliser (0-0) chez un autre ancien pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, l'ASM Oran. Un petit nul, mais qui permet au club de Yemma Gouraya de rester sur le podium (3^e), avec 32 points) au moment où l'ASMO reste aux abords de la zone rouge, avec seulement quatre longueurs

d'avance sur le premier club non relégable. Le dernier match inscrit au programme de cette 20^e journée de Ligue 2 Mobilis se jouera samedi, entre l'USM

Blida et le MC Saïda, soit entre le 4^e qui reçoit le 8^e, avec la possibilité pour le club de la ville des Roses de remonter sur le podium, en cas de victoire.

Résultats et classement :

USB-CRBAF	4-1
ABS-CABBA	1-0
RCA-PAC	0-1
ASK-ASO	1-1
WAB-JSMS	1-1
ASMO-JSMB	0-0
GCM-MCEE	1-0

	Pts	J
1). Paradou AC	44	19
2). US Biskra	33	20
3). JSM Béjaïa	32	20
4). USM Blida	29	19
5). CAB Bou Arreridj	28	20
-). Amel Boussaâda	28	20
7). JSM Skikda	27	20
8). MC Saïda	25	19
-). ASO Chlef	25	20
-). WA Boufarik	25	20
-). ASM Oran	25	20
12). GC Mascara	24	20
13). CRB Aïn Fekroun	21	20
-). AS Khroub	21	20
15). MC El Eulma	18	19
16). RC Arbaâ	13	20

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Du 11 au 14 février à Dubaï

Forum arabe sur les finances publiques



LE DEUXIÈME Forum arabe sur les finances publiques se tiendra du 11 au 14 février à Dubaï (Emirats arabes unis) en présence du ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Le forum, qui se tiendra sous le thème «la mobilisation et la diversification des revenus dans le monde arabe : défis et opportunités», «sera l'occasion pour les ministres et les hauts fonctionnaires de discuter des défis auxquels sont confrontés les décideurs politiques de la région et d'échanger leurs expériences sur la mobilisation des ressources», souligne le communiqué.

Il se focalisera sur l'«option politique visant à promouvoir une croissance inclusive et durable, y compris les stratégies de développement des recettes hors hydrocarbures, la formulation de politiques fiscales équitables et efficaces, notamment en matière de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et la mise en évidence des expériences internationales

et régionales en matière de réformes fiscales à fort impact», précise la même source.

Lors des travaux de ce forum, M. Baba Ammi présidera une session portant sur le thème : «Comment les pays arabes peuvent surmonter les défis de la mobilisation des recettes».

Lors de sa visite à Dubaï, M. Baba Ammi participera également au 5^e Sommet gouvernemental mondial, organisé sous le patronage du Cheikh Mohamed Bin Rashed Al Maktoum, vice-président des Emirats arabes unis, président du Conseil des ministres et gouverneur de l'Emirat de Dubaï.

Ce sommet abordera des questions-clés liées au changement climatique et à l'environnement, au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la jeunesse arabe.

En marge de ce sommet, le ministre des Finances participera aussi à une réunion à huis clos du Conseil des ministres arabes des Finances, indique encore le communiqué.

Faten D.

Soudan

Trois temples datant de milliers d'années découverts

TROIS temples à la forme originale construits il y a des milliers d'années ont été déterrés au Soudan. Une découverte qui pourrait apporter un nouvel éclairage sur l'histoire de l'Afrique, a annoncé vendredi un archéologue suisse. Les structures à la forme ronde et ovale, datant de 2000 - 1500 avant J.C., ont été découvertes cet hiver dans le nord du Soudan, a expliqué l'archéologue Charles Bonnet, 83 ans, cité par l'AFP. Elles sont situées à Dogi Gel («la colline rouge»), à environ un km de Kerma, la capitale du royaume nubien où M. Bonnet et son équipe fouillent depuis des décennies. «A Kerma, l'architecture est de forme carré ou rectangulaire (...). Ici, nous avons des structures rondes», a-t-il dit, ajoutant que les trois temples se trouvaient dans un carré de 50 mètres de côté. «Cette architecture est inconnue (...) il n'y en a pas d'exemples en Afrique centrale ou dans la vallée du Nil», a

précisé M. Bonnet, relevant : «La découverte de ces trois temples pourrait donner lieu à de nouvelles révélations sur l'histoire du continent». Par ses recherches, Charles Bonnet a montré ces dernières décennies l'héritage proprement africain et non seulement égyptien de l'ancien royaume de Kerma (2500 - 1500 ans avant J.C.). Il avait notamment déterré sept statues en granit de «pharaons noirs», souverains soudanais ayant régné sur l'Egypte vers le VIII^e siècle avant J.C. La Nubie, qui correspond aujourd'hui à une partie du nord du Soudan et du sud de l'Egypte, était alors connue pour ses matières précieuses comme l'or, l'ivoire ou l'ébène. Parallèlement à la découverte des temples, M. Bonnet a indiqué avoir trouvé à Dogi Gel d'«énormes fortifications», signe selon lui que le site pourrait encore renfermer d'autres trésors.

Racim C.

Cela fait une année que tamazight est langue officielle



Loumis

Djalou@hotmail.com

Adrar

Une cache contenant une importante quantité d'armes de guerre découverte

■ Une cache contenant une importante quantité d'armes de guerre et de munitions a été découverte vendredi à Adrar par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.



Par Slim O.

«D ans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des

frontières, et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert le 10 février 2017, lors d'une patrouille de fouille à Adrar près

des frontières, une cache d'armes et de munitions contenant: Un canon SPG -9, 2 mitrailleurs de calibre 14,5 mm, 1 mitrailleur de calibre 12,7 mm, 1 mitrailleur de type PKT, 2 fusils à jumelles de calibre (7.62x54) mm, et 3 mitrailleurs RPK», précise le MDN.

La cache contient également «deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 1 fusil semi-automatique de type SKS, 1 fusil à répétition, 1 fusil de type MAS-36, 7 obus D30, 5 obus de mortier calibre 60 mm, 18 roquettes SPG-9, calibre 73 mm, 3 Roquettes RPG-7, 2 missiles Grad BM, 10 grenades F1, ainsi qu'une importante quantité de munitions s'élevant à 7 098 balles de différents calibres», ajoute la même source.

Daïli H.

S. O./APS

El Tarf

Les corps de deux collégiens repêchés

LES CORPS des deux collégiens disparus dans la journée de jeudi ont été repêchés vendredi dans l'oued Bouguelaba relevant de la commune d'El Ayoun, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile d'El Tarf. Les victimes, M. Chamseddine et T. Zayed, ont été repêchés dans l'après-midi par une équipe de plongeurs qui ont découvert leurs corps sans vie à une distance d'environ 8 kilomètres de la rive de cet oued, a ajouté la même

source, précisant que les recherches avaient été entamées aussitôt l'alerte donnée. Les cadavres des deux adolescents, âgés de 14 ans, ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital de la ville pour autopsie, a-t-on signalé. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce drame coïncidant avec la vague de froid accompagnée de fortes pluies ayant sévi dans la région depuis mercredi dernier.